

nous avons subi certains désavantages et que le dollar canadien devrait continuer de flotter.

Des voix: Bravo!

LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION—LES CONDITIONS D'EXEMPTION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'ai une question supplémentaire. Étant donné que le secrétaire du Trésor, M. John Connally, a semble-t-il défini, lors de la conférence en question, certaines des conditions préalables au retrait de la surtaxe de 10 p. 100 sur les importations aux États-Unis, je voudrais demander au ministre des Finances s'il est maintenant en mesure de dire à la Chambre quelles sont ces conditions préalables et s'il est prêt à faire une déclaration bientôt sur la façon dont le Canada accueille ces conditions préalables?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois que les conditions préalables ont déjà été indiquées à de nombreuses reprises dans le passé, et ce dès la déclaration du président des États-Unis le 15 août; il a alors dit qu'un rajustement de la valeur des devises monétaires par rapport au dollar américain s'imposait et qu'il faudrait également certains rajustements en ce qui concerne la répartition des charges ainsi qu'un abaissement des barrières commerciales. Dès le départ, nous avons estimé, comme nous continuons à le faire, que le Canada remplit depuis longtemps les conditions définies par le président des États-Unis et que nous ne devrions pas être soumis à cette surtaxe.

LE PROGRAMME DISC—L'OPPOSITION DU CANADA

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre suppléant. Comme le ministre des Finances convient que le programme DISC présente peut-être un danger sans précédent pour l'économie canadienne, le premier ministre suppléant nous donnerait-il l'assurance que le premier ministre va faire part de son opposition à ce projet au président Nixon et l'exhorter à ne pas y donner suite?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): A cela je réponds oui, monsieur l'Orateur, mais il va sans dire que nous avons fait part bien des fois de ce point de vue au gouvernement des États-Unis.

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais demander au ministre des Finances si le point de vue qu'il a fait valoir au sujet de l'économie canadienne...

M. Guay (Saint-Boniface): Tenez-vous droit.

L'hon. M. Stanfield: Je devrais peut-être prier le représentant de Saint-Boniface de quitter la Chambre, mais ce n'est pas à moi de le faire.

Des voix: Bravo!

[L'hon. M. Benson.]

L'hon. M. Stanfield: Le ministre nous dirait-il s'il a fait valoir le fait que le dollar canadien a déjà été ajusté dans une proportion de 7 à 8 p. 100 et que l'on ne devrait pas exiger davantage des Canadiens? Ce point de vue a-t-il été accepté par les représentants des États-Unis, au cours de ces entretiens?

• (8.30 p.m.)

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué que les ministres sont saisis de plusieurs propositions. Elles sont présentement à l'étude. Je crois bien pouvoir dire que la population canadienne a été trop fortement atteinte par le rajustement du dollar des États-Unis.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre n'a peut-être pas compris ma question. Je lui ai demandé si on avait tenu compte des vues du ministre des Finances en ce qui concerne la relation entre le dollar canadien et celui des États-Unis. Les vues exprimées par le ministre ont-elles été acceptées par les États-Unis? La réponse à cette question est oui ou non.

L'hon. M. Benson: Ces vues ont été exprimées très franchement aux dirigeants des États-Unis. Je le répète, les ministres du groupe des Dix sont saisis de plusieurs propositions. Elles sont présentement à l'étude mais aucune décision n'a été prise.

* * *

LES FINANCES

LA CONFÉRENCE DU GROUPE DES DIX À ROME—LES DÉCISIONS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Le ministre a-t-il l'intention de faire demain une déclaration à l'appel des motions à propos du résultat des pourparlers des Dix, et sinon, pour quelles raisons?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): J'y songerai. Je ne suis pas sûr que cela soit nécessaire. La réunion a été entièrement couverte par la presse. Je penserai à la proposition du député.

M. l'Orateur: L'honorable député de Calgary-Nord a la parole.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, on a déjà posé au ministre des Finances la question que j'allais lui poser.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE TRAITÉ CANADO-NORVÉGIEN RELATIF À LA PÊCHE— LA RATIFICATION PAR LE PARLEMENT

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, est-ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, voudrait bien me fournir une explication? Est-ce que le document qu'il vient de déposer constitue un accord, comme il nous l'a dit, ou est-ce qu'il s'agit d'un traité que le Parlement doit ratifier avant qu'il n'entre en vigueur?